

Liste

DES MATIÈRES ACCEPTÉES AUX ÉCOCENTRES - RI&IDBNY

LÉGENDE

-  Résidus verts
-  Pneus
-  Peinture
-  Huile
-  Résidus domestiques dangereux
-  Appareils réfrigérants
-  Piles domestiques
-  Appareils électroniques
-  Tubes et ampoules fluorescents
-  Matériaux de construction
-  Plastique agricole
-  Carton seulement
-  Surplus de matières recyclables

MRC BÉCANCOUR

Saint-Grégoire :

- 18055, Gauthier

Matières acceptées :

-   
-   > À cet écocentre les matériaux doivent être triés par catégorie :
-  
- 
- Bois mélangés
 - Bardeaux
 - Agrégats
 - Métaux

Saint-Pierre-les-Becquets :

- 163, route 218

Matières acceptées :

-    
-    
-   

Manseau :

- Au bout de la rue Sainte-Marie

Matières acceptées :

-    
-    
- 

MRC NICOLET-YAMASKA

Nicolet :

- 1061, Monseigneur-Gravel

Matières acceptées :

-    
-   > À cet écocentre les matériaux doivent être triés par catégorie :
-  
-  
- Bois mélangés
 - Bardeaux
 - Agrégats
 - Métaux

Saint-Léonard-d'Aston :

- 444, de l'Exposition

Matières acceptées :

-    
-    
-  

Sainte-Eulalie :

- 765, des Bouleaux

Matières acceptées :

-   

Saint-Zéphirin-de-Courval :

- 1471, Rang Saint-Pierre

Matières acceptées :

-    
-    

RI&IDBNY

Régie intermunicipale
de gestion intégrée des déchets
Bécancour–Nicolet–Yamaska